DLP 21-4-86042229

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel :

Edition A ou B : 150 F.
Edition A + B : 285 F.

ÉDITION GÉNÉRALE - GRANDES CULTURES

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur Gérant J.BOUCHET - CPPAP n° 529AD (C SPV 1984)

IMP. E. EPPE - TROYES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Bulletin n° 6 du 3 avril 1986
Envoi n° 6

COLZA : CHARANCON DE LA TIGE

TOURNESOL : DESHERBAGE

CEREALES : STRATEGIE PIETIN-VERSE

COLZA

La plupart des colzas ont atteint le stade C2 (entrenoeuds visibles).

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA :

Le vol est interrompu par le temps froid et humide de ces derniers jours, mais pourrait reprendre dès le prochain réchauffement

Visitez vos parcelles dès le relèvement des températures.

Le charançon de la tige du colza ne présente plus aucun danger lorsque les cultures auront atteint le stade "hauteur de tige supérieure à 20 cm".

DESHERBAGE du TOURNESOL

Le tournesol est particulièrement sensible à la concurrence des mauvaises herbes jusqu'au stade 5 à 6 paires de feuilles (soit 30 à 40 jours).

Les essais en place l'an dernier dans la région ont révélé que la qualité du desherbage influe fortement sur la gravité des attaques de sclérotinia : les parcelles non desherbées sont plus touchées que les parcelles propres.

Seuls les antigraminées sont utilisables après la levée. Une erreur de choix ne pourra donc pas être rattrapée en postlevée du tournesol face à un envahissement par les dicotylédones.

Le tableau de la page 2 présente les différentes spécialités utilisables.

Deux nouvelles spécialités à appliquer en présemis incorporé sont autorisées à la vente :- DUELOR à 2,2 L/ha.
- SONALAN à 5 Kg/ha.

P.1150

TABLEAU DESHERBAGE DU TOURNESOL

TRAITEMENTS	Dose/ha produit formulé	Epoque d'application	OBSERVATIONS
PROWL (pendiméthalin)	4 l/ha	présemis incorporé	**Pulvériser sur le sol déjà bien préparé pour le semis (200 à 600 l d'eau). Incorporer sur les 6-8 cm de terre à l'aide d'un outil adapté, dans un délai de5 à 7 jours.**
TREFLAN (trifluraline)	**2,5 l/ha**	**présemis incorporé**	**L'incorporation doit être immédiate et profonde (6 à 8 cm). L'efficacité est peu dépendante des conditions climatiques (pluviométrie) après semis. Contrôle bien les renouées, les chénopodes, les graminées estivales, mais est faible sur crucifères et matricaires.**
puis formulation à base de linuron à 50 %	**1 kg/ha de produit formulé à 50 %**	**prélevée dans les 48 heures après semis**	**L'efficacité du linuron est renforcée en cas de pluie après traitement. Le linuron améliore l'efficacité sur crucifères.**
AVADEX (diallate)	**3,5 l**	**présemis incorporé**	**Incorporation immédiate sur 6 cm de profondeur sur sol fin bien préparé (herse lourde par passage croisés). C'est un graminicide qu'il faut compléter avec l'Igrane.**
puis IGRANE (terbutryne)	**4 l/ha**	**prélevée dans les 48 heures après semis**	**A éviter dans les sols battants. Ne pas dépasser 3 l/ha en terres légères ou filtrantes. Augmenter la dose à 5 l en sol argileux. L'efficacité est renforcée en cas de pluie après traitement.**
LINAMEX (butraline + linuron)	**10 l/ha**	**prélevée dans les 48 heures après semis**	L'efficacité de ce produit est renforcée en cas de pluie après traitement. **Pour que l'efficacité soit régulière, réduire le délai entre les dernières façons culturales et le traitement. Contrôle bien les graminées estivales mais faible sur vulpin, mercuriale, renouées.**
LEGURAME PM (carbétamide) + RONSTAR (oxadiazon)	**3 kg/ha** + 3 l/ha	**prélevée**	**Contrôle bien les graminées estivales, les chénopodes** mais est faible sur amaranthes, mercuriales.
RACER (fluorochloridone)	3 l/ha	prélevée	Contrôle bien les crucifères, les renouées des oiseaux, faible sur folle-avoine, renouée persicaire.
		ANTIGRAMINEES	
FERVIN (alloxydime Na)	**1 kg/ha + 2 à 3 l d'huile**	**postlevée**	**Ce produit a une meilleure efficacité lorsqu'il est appliqué par temps poussant.Le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Pour les chiendents, mettre 1,5 kg/ha.**
FERVINAL (sethoxydime)	1,5 l/ha + 2 à 3 l d'huile	postlevée	**Application le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Doubler la dose sur graminées vivaces.**
FUSILADE X 2 (fluazifop-p-butyl)	0,7 l/ha + 0,1 % d'Agral.	postlevée	**Contrôle l'ensemble des graminées annuelles agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 1,5 l/ha + 0,1 % d'Agral sur graminées vivaces.**
TARGA (quizalofop-éthyl)	1,25 l/ha + 2 l d'huile	postlevée	**Contrôle l'ensemble des graminées annuelles : agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 3 l/ha + 2 l d'huile sur graminées vivaces.**

LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LE PIETIN VERSE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Avant toute prise de décision d'intervention contre le piétin-verse des céréales, trois questions se posent:

☞ **LA PARCELLE PRESENTE-T-ELLE UN RISQUE ELEVE ?**

Sont à risque les semis les plus précoces, en général avant le 15-20 Octobre. Les attaques sur les semis tardifs sont très rares.

☞ **LE SEUIL D'INTERVENTION EST-IL ATTEINT ?**

Un traitement n'est économiquement rentable que si 1 talle sur 5 est touchée avec pénétration du champignon. Attention aux confusions possibles avec le rhizoctone. Référez-vous à la fiche couleur en dernière page de cet avis.

☞ **Y-A-T-IL OU NON PROBLEME DE RESISTANCE AUX B.M.C. DANS LA PARCELLE ?**

Les tests de résistance réalisés dans la région depuis 3 ans ont montré l'évolution suivante:

- la résistance d'abord limitée aux terres de craie se généralise à l'ensemble des types de sols (avec un niveau de résistance souvent moindre).
- il est impossible de préciser le niveau de résistance de chaque parcelle.
- l'intensification "fongicide" de la parcelle n'est pas un facteur fiable:
  - --> des parcelles ayant reçu peu de B.M.C. peuvent présenter de la résistance,
  - --> des parcelles très intensifiées peuvent être épargnées.

EN CONCLUSION

===> Surveiller en priorité les semis les plus précoces.

===> Intervenir si 20% de talles sont atteintes. Un traitement trop précoce a une efficacité réduite mais ne pas dépasser le stade 7 (2 noeuds).

===> On assiste depuis quelques années à une extension des attaques de piétin-verse sur les orges et escourgeons. N'oubliez pas de les surveiller !.

===> Considérer que vous êtes en situation de résistance: SI UN TRAITEMENT EST NECESSAIRE, utiliser une des spécialités citées dans la note commune SPV-ITCF-INRA page 4.

===> RESPECTER LES DOSES HOMOLOGUEES.
Tout sous-dosage peut :

- accélérer l'installation de la résistance,
- se traduire par une efficacité réduite.

===> Le PUNCH C est une spécialité nouvelle qui n'a été testée qu'une année.
Les essais conduits en 85 ont montré que ce produit était au mieux égal au prochloraz. Les nouvelles expérimentations mises en place en 86 devraient nous permettre de mieux apprécier son efficacité et ses conditions d'utilisation.

P 151

L A   L U T T E   C O N T R E   L E   P I E T I N - V E R S E

D E S   C E R E A L E S   E N   1 9 8 6

- Note établie par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. -

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LE PIETIN-VERSE ?

Les risques de dégâts dûs à Pseudocercosporella herpotrichoïdes, agent du piétin verse sont élevés si:

-le semis est précoce, la culture est dense, la fin de l'automne et le début de l'hiver sont humides et doux, la variété est sensible à ce parasite,

-20 % des talles sont atteintes de piétin-verse en début montaison.

Les dégâts les plus importants sont le plus souvent reliés à un développement précoce du piétin-verse (visibles sur céréales dès le début montaison). Par contre, les attaques tardives dites de "printemps" (visibles seulement fin-montaison, début épiaison) n'ont eu jusqu'à maintenant, qu'une incidence limitée sur les rendements.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LA RESISTANCE AUX BENZIMIDAZOLES ET THIOPHANATES ?

Il est naturellement impossible de connaître la situation de chaque parcelle vis-à-vis de la résistance aux benzimidazoles et thiophanates. Cependant, les parcelles à risques sont celles où:

-des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles et thiophanates ont été observées les années passées;

-les cultures de blé ou d'orge d'hiver reviennent fréquemment et qui se situent dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles et thiophanates au cours des campagnes passées. Ce type de parcelles se situe principalement dans la moitié Nord de la France. En 1985, des souches résistantes ont été détectées en Bretagne, dans l'Est (Bas-Rhin), en Auvergne et dans le Poitou.

COMMENT TRAITER EN 1986 ?

En toutes situations, l'intervention doit se faire dès qu'une talle sur cinq est atteinte au niveau des gaines, juste avant le passage du champignon sur la tige et au plus tard lorsque la culture atteint le stade "deuxième noeud".

Dans les parcelles présentant un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates, la lutte contre le piétin-verse doit être menée avec des spécialités à base de prochloraz ou de flusilazole et autorisées à la vente à la date du 15 janvier 1986 (1):

-SPORTAK 45 à 1,66 l/ha
-SPORTAK PF à 1,5 l/ha
-SPORTAK MZ à 1,33 l + 4,7 l/ha
-PUNCH C à 1,2 l/ha

Pour les parcelles non concernées par la résistance, les benzimidozales et thiophanates, seuls ou associés à d'autres matières actives sont utilisables.

Janvier 1986

(1) Le NUSTAR 40 EC a également reçu une autorisation de vente à la dose de 0,75 l/ha mais n'est pas commercialisé pour cet usage.